

C.E. 2022-2023-06

**PROJET DE PROCÈS-VERBAL
RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CÉ)
LE MERCREDI 7 JUIN 2023, À 17 H 30
À L'ÉCOLE DE LA GRANDE-HERMINE**

**Membres du CÉ
qui étaient
présent(e)s**

M^{me} Bélanda Jacquier (P, présidente)
M^{me} Sarah Bédard-Dubé (P)
M. Martin Coutu (P)
M^{me} Corinne Biolay (P)
M^{me} Geneviève Marcil (P, substitut)
M. Thomas Ouelon (P, secrétaire)

M^{me} Andrée Brassard (ÉÉ, psy)
M^{me} Marie-Hélène Goupil (ÉÉ, TES)
M^{me} Mélissa Noël (P)
M^{me} Annick Bureau (ÉÉ)
M^{me} Maude Auclair (SDG)
M^{me} Geneviève Labrecque (ÉÉ)

**Assistent à la
rencontre :**

M^{me} Sonia Doucet (Directrice)
M^{me} Kathia Couture (PRA)

**Se sont
excusés :**

M^{me} Pascale Desbiens (CCJGD)

P : Parent
ÉÉ : Équipe-école
VC : Vie communautaire
SDG : Service de garde
CCJGD : Centre communautaire Jean-Guy Drolet
PRA : Patro Roc-Amadour

1. Mot de bienvenue

- Présences et quorum.
Le quorum est constaté.

2. Proposition et adoption de l'ordre du jour

- L'ordre du jour est approuvé en ajoutant un point d'information concernant le « Dépassement du nombre d'élèves en 5^e année ». En cours de rencontre, le point « Apprentissages liés au contenu en orientation scolaire et professionnelle (COSP) » a été déplacé vers la section des points d'information, car il n'y avait pas de décision à prendre à ce sujet.

Proposé par Sarah Bédard-Dubé
Appuyé par Marie-Hélène Goupil

Résolution CE-22-23-46

3. Adoption du procès-verbal du 3 mai 2023

- Le procès-verbal est adopté sans modification.

Proposé par Mélissa Noël
Appuyé par Corinne Biolay

Résolution CE-22-23-47

4. Suivis au procès-verbal du 3 mai 2023

- **Friperie.** La friperie aura lieu les 15-16 juin. L'organisation de l'évènement progresse bien et les élèves collaborent au tri des vêtements et à la préparation des affiches.

5. Parole au public

- Aucun membre du public n'est présent.

6. Parole à l'organisme de participation des parents

- Aucun membre de l'organisme de participation des parents n'est présent.

7. Parole au représentant du comité de parents

- M. Martin Coutu nous partage les informations concernant la dernière rencontre du comité de parents :
 - o Un rapport confidentiel a été porté à l'attention du comité de parents. Ce rapport émanant du MTQ indique que les camions sont autorisés à circuler près de la plupart des écoles du CSS.
 - o Selon ce rapport, il n'y aurait aucune restriction pour le passage des camions près de l'école de la Grande Hermine.
 - o Le CÉ propose communiquer avec la Ville et/ou le MTQ pour demander à limiter les autorisations de déplacements des camions dans les rues autour de l'école, exception pour livraison locale et de la 1^{ère} avenue.
 - Madame Mélissa Noël se propose d'écrire une lettre en ce sens adressée à Jackie Smith ou à sa remplaçante.

8. Vie communautaire

- Madame Desbiens du Centre communautaire Jean-Guy-Drolet est absente.
- Madame Kathia Couture du Patro Roc-Arnadour (PRA) nous informe que
 - o Le pré camp estival du PRA a commencé la semaine dernière. Ils doivent embaucher deux moniteurs qui se sont désistés.
 - o Toutes les places du camp estival sont comblées et les parents reçoivent actuellement des appels pour leur indiquer dans quels groupes ils seront
 - o Le PRA vit des enjeux avec les nouvelles modalités d'inscriptions à la semaine (au lieu de pour tout l'été). En effet, avec cette nouvelle façon de procéder et ne contexte de disponibilité de main-d'œuvre limitée, les jeunes sont parfois chargés de groupe à plusieurs reprises tout au long de l'été. Il y a donc peu de stabilité pour ceux-ci.

9. Visite des représentants du conseil des élèves

- Le CÉ reçoit des membres du conseil des élèves, soit la vice-présidente, Sasha East-Goulet, et les co-présidents Théodore Langlois et Patrick Doue.
- Le conseil des élèves nous indique avoir organisé :
 - o Une activité pour l'halloween, avec des décorations, une distribution de bonbons et de la musique au gymnase. L'activité aurait été particulièrement populaire auprès des plus jeunes élèves.
 - o Le courrier du cœur, qui a consisté en l'envoi de messages entre élèves de l'école et aussi à des élèves de l'école Stadacona. Il s'agirait de l'activité qui aurait été la préférée cette année. La plupart des enfants ont reçu une carte.
 - o Une manifestation dans les rues du quartier pour le Jour de la terre, avec des banderoles.
 - o Sasha affirme avoir aimé l'expérience, de voir dans les couloirs de l'école et de connaître les primeurs.
 - o Patrick a beaucoup aimé sa première expérience et le fait que son opinion ait été prise en compte.
 - o Théodore en était à sa première expérience au conseil et a été élu une première fois après 3 essais. Il a aimé pouvoir donner son opinion et diriger les rencontres de conseil.
 - o Le conseil des élèves s'est réuni environ une fois par mois et ont réalisé leur bilan annuel.

Points de décision

10. Frais chargés aux parents pour le projet plein air pour les classes de 3^e et 4^e année

- Madame Sonia Doucet souhaite augmenter la contribution des parents à 50\$ pour le projet plein air des classes de 3^e et 4^e année. Le montant actuellement demandé est de 40\$. Le fonds d'aide demeure disponible pour les parents qui pourraient rencontrer des difficultés à acquitter ces frais.

Proposé par Corinne Biolay

Appuyé par Marie-Hélène Goupil

Résolution CE-22-23-48

11. Principes d'encadrement du coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe

- Madame Sonia Doucet souhaite charger des frais de 86\$/élève au lieu de 80\$/élève aux 2^e et 3^e cycles. La hausse est attribuable au fait qu'il y a plus de matières à ces deux cycles et que cela nécessite donc plus de cahiers. Les coûts de ces cahiers augmentent avec l'inflation. Au besoin, la fondation Bonne mine pourrait être utilisée pour supporter les achats des documents pour les parents des élèves plus défavorisés.

Proposé par Geneviève Labrecque

Appuyé par Martin Coutu

Résolution CE-22-23-49

12. Approbation des listes pour les fournitures scolaires

- Madame Sonia Doucet présente les listes de fournitures scolaires pour l'année scolaire 2023-2024. Le CE propose que les encadrés pour les articles qui sont permis et interdits soient ajoutés à toutes les listes pour uniformiser la présentation et les règles.

Proposé par Geneviève Labrecque
Appuyé par Mélissa Noël

Résolution CE-22-23-50

13. Approbation de la facture aux parents pour matériel et choix des manuels

- Madame Sonia Doucet présente les manuels et les montants qui seront facturés aux parents pour ceux-ci ainsi que les frais de reprographie pour l'année scolaire 2023-2024.

Proposé par Corinne Biolay
Appuyé par Andrée Brassard

Résolution CE-22-23-51

14. Approbation des sorties au service de garde

- Madame Maude Auclair mentionne que le document pour approbation n'est pas complètement prêt. M. Martin Coutu propose donc que ce point soit reporté à la 1^{ère} rencontre du CE 2023-2024, en septembre.

Proposé par Martin Coutu
Appuyé par Bélinda Jacquier

Résolution CE-22-23-52

15. Compensation pour les enseignantes de 6^e année

- Madame Sonia Doucet propose une journée de compensation pour les enseignantes de 6^e année pour la journée spéciale de fête des finissants avec un coucher à l'école. Les élèves de 6^e année ont raté leur camp Trois-Saumons pendant la pandémie et ils ont décidé de faire cette activité spéciale cette année.

Proposé par Mélissa Noël
Appuyé par Annick Bureau

Résolution CE-22-23-53

16. Programme de culture et citoyenneté québécois

- Madame Geneviève nous informe que le personnel du 3^e cycle a décidé de commencer l'enseignement des cours de Culture et citoyenneté québécoise en remplacement des cours d'Éthique et culture religieuse dès l'an prochain. Les contenus des cours d'Éthique et culture religieuse du 3^e cycle leur apparaissent un peu redondants par rapport à ce qui était déjà vu en 4^e année. Les enseignantes ont déjà quand même une certaine expérience avec les nouveaux contenus, car elles faisaient déjà certaines activités liées à la Culture et citoyenneté québécoise par le passé. Le nouveau cours inclut l'éducation à la sexualité, mais ce sujet ne sera pas matière à évaluation.

Cette modification de cours n'est pas encore obligatoire, mais le sera pour tout le primaire en 2024-2025. Le Ministère de l'éducation n'est pas prêt complètement pour 2023, mais l'école souhaite aller de l'avant dès cette année au 3^e cycle. Il s'agira en quelque sorte du projet pilote pour l'école.

Proposé par Martin Coutu
Appuyé par Andrée Brassard

Résolution CE-22-23-54

17. Règles de conduite et mesures de sécurité

- Madame Sonia Doucet a révisé les règles de conduite et mesures de sécurité avec un comité consultatif, un travail qui n'avait pas été fait depuis 3 ans. Les modifications ont été présentées au CE dans un document transmis en amont de la rencontre.

Proposé par Mélissa Noël
Appuyé par Andrée Brassard

Résolution CE-22-23-55

18. Politique et protocole d'intervention pour contrer l'intimidation et la violence

- La politique et le protocole d'intervention pour contrer l'intimidation et la violence sont présentés au CÉ. Il est proposé de revoir la formulation de genre utilisé dans le document l'an prochain.

Proposé par Martin Coutu
Appuyé par Geneviève Labrecque

Résolution CE-22-23-56

19. Règles de fonctionnement du service de garde

- Madame Sonia indique qu'une directive du Ministère de l'éducation fait en sorte que le montant demandé aux parents du service de garde pour l'an prochain doit être revu à la hausse et passera ainsi de 9,20\$/jour au lieu de 8,60\$/jour actuellement.

Proposé par Annick Bureau
Appuyé par Geneviève Labrecque

Résolution CE-22-23-57

20. Évaluation du plan de lutte à la violence et à l'intimidation

- Madame Marie-Hélène Goupil nous informe du plan de lutte à la violence et à l'intimidation de l'école.
- La semaine de prévention de la violence et l'intimidation n'a pas été tenue cette année. À moins que ce ne soit une obligation (à valider), on propose que ce soit retiré du plan, car l'école préfère réaliser d'autres activités de sensibilisation. La plateforme Moozoom a beaucoup été utilisée à cet effet par le personnel.
- Des défis ont été proposés aux élèves et médiatisés sous la forme des Nouvelles de GH (par exemple : défi zéro manquements, défi de la directrice). Des prix sont offerts aux élèves, comme des t-shirts ainsi que des créations spéciales avec la directrice.
- Quelques manquements graves sont rapportés, mais ceux-ci sont le fait de très peu d'élèves.
- L'ouverture et la sensibilité des élèves aux autres est notée par l'équipe école.

Proposé par Martin Coutu
Appuyé par Geneviève Labrecque

Résolution CE-22-23-58

21. Budget de l'année scolaire 2023-2024

- Madame Sonia Doucet nous partage le budget de l'école pour l'année scolaire 2023-2024. L'exercice a été particulièrement difficile à réaliser cette année, car plusieurs paramètres budgétaires émanant du Ministère n'étaient pas encore disponibles et l'indice de défavorisation de l'école (IMSE) pour l'année prochaine est aussi inconnu. L'IMSE devrait baisser significativement à la suite de l'ouverture de la nouvelle école. Certains des budgets devraient en conséquence être revus à la baisse.
- La direction de l'école a néanmoins dû procéder à des embauches même en ne connaissant pas le futur IMSE en estimant à la baisse les ressources financières qui lui seront disponibles. Autrement, les ressources humaines se trouveraient un autre emploi et ne seraient plus disponibles.
- Dans l'incertitude, le budget présenté est jugé prudent et prévoit que l'IMSE sera significativement réduit afin de ne pas surestimer indûment le budget disponible. Le rapport enseignant élèves va quand même demeurer de 1 enseignant pour 20 élèves l'an prochain, mais devrait éventuellement passer à 1 / 26.
- Dans le budget projeté avec un IMSE réduit, les surplus du service de garde seront utilisés pour compenser le manque à gagner au niveau du budget de l'école. Si l'IMSE demeure relativement élevé et que les budgets disponibles sont plus élevés qu'anticipé, les surplus du service de garde permettront de rembourser le déficit actuel.

Proposé par Corinne Biolay
Appuyé par Marie-Hélène Goupil

Résolution CE-22-23-59

22. Rapport annuel du C.É.

- Madame Sonia Doucet nous présente le nouveau gabarit de rapport annuel du C.É. Le rapport est déjà bien avancé. Il sera complété avec les ajouts du « Mot de la présidente » et l'identification des membres actuels du C.É qui sont en fin de mandat.

Proposé par Bélinda Jacquier
Appuyé par Annick Bureau

Résolution CE-22-23-60

23. Règlement concernant le traitement des plaintes sur des sujets autres que les services rendus aux élèves

- Madame Sonia Doucet présente le processus de traitement des plaintes sur des sujets autres que les services rendus aux élèves. Aucun commentaire n'est formulé par le CE.

Proposé par Marie-Hélène Goupil
Appuyé par Corinne Biolay

Résolution CE-22-23-61

24. Nature et moments des principales évaluations

- Madame Sonia Doucet présente la nature et les moments des principales évaluations de l'année scolaire 2023-2024. Aucun commentaire n'est formulé par le CE.

Proposé par Maude Brassard
Appuyé par Martin Coutu

Résolution CE-22-23-62

Points d'information et de discussion

25. Apprentissages liés au contenu en orientation scolaire et professionnelle (COSP)

- Le contenu en orientation scolaire et professionnelle été approuvé cet automne par le C.É. Madame Geneviève Labrecque fait un suivi à ce sujet. Tout le volet qui concerne le passage au secondaire a été réalisé, avec la visite à l'école de la Cité et la participation à un cours de sciences. Les ateliers sur la connaissance de soi ont été modifiés et ont plutôt eu lieu sur la plateforme Moozoom. En ce qui concerne la découverte des métiers, un ingénieur est venu en classe parler de son expérience en relation avec sa profession. Ceci a supporté un projet en classe sur la construction des ponts. Des gens de différents parcours scolaires ont également été rencontrés (parcours professionnel, collégial et universitaire). Des projets de type entrepreneuriat ont été réalisés par les élèves pour en apprendre plus sur les différents rôles en entreprise.

26. Services aux élèves pour l'an prochain

- Madame Doucet présente les services aux élèves qui seront offerts l'an prochain :
 - o Orthophoniste : une journée par semaine pour les groupes du régulier et une journée par semaine pour le groupe des Explorateurs (élèves autistes non verbaux)
 - o TES : mêmes services que cette année, soit 2 TES pour préscolaire et primaire, 1 TES en maternelle 4 ans, personnel de soutien pour le groupe des Explorateurs
 - o Psychologue : une journée et demi par semaine pour les groupes du régulier et une journée par semaine pour le groupe des Explorateurs

27. Dépassement du nombre d'élèves en 5^e année

- Il y a un dépassement du nombre d'élèves inscrits en 5^e année et des élèves pourraient devoir quitter l'école de la GH. C'est ce qui explique la demande de volontariat qui a été adressée par l'école aux parents.
- L'école ne pouvait pas ajouter de groupe, car le CSS doit respecter le budget de l'enveloppe enseignante.
- Seuls des élèves hors du bassin sont concernés par le déplacement potentiel.

28. Prochaine rencontre

- L'horaire de la prochaine rencontre sera établi en 2023 par la direction.

29. Levée de l'assemblée

Proposé par Mélissa Noël
Appuyé par Martin Coutu

Résolution CE-22-23-63

Notes prises par ~~Thomas Ouelton~~



La directrice,
Sonia Doucet



La présidente,
Belinda Jacquier